

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME VINGT-SIXIÈME

1907

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON & C^{ie}, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1908

CRANE SYPHILITIQUE
ET NÉCROPOLES PRÉHISTORIQUES DE LA HAUTE-ÉGYPTÉ

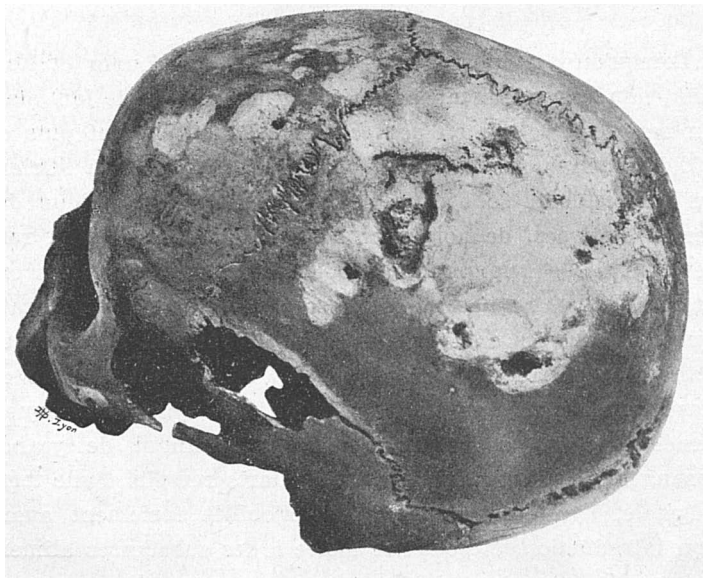
Par M. le Dr LORTET

Lorsqu'on descend la vallée du Nil, depuis Luxor et Karnak, non pas en bateau à vapeur ou en chemin de fer, mais en barque à voiles, on peut constater que, pendant plus de 300 kilomètres, les deux rives du Nil, aussi bien à l'Orient qu'à l'Occident, sont couvertes, à la lisière désertique des terres cultivées, de nombreuses tombes très anciennes, renfermant des squelettes humains, dont les os désarticulés ont été disséminés au hasard sur le sol de la fosse. Il est certain que les cadavres avaient subi la décomposition ailleurs que dans ces tombes. Toutes renferment un certain nombre de vases, de formes variées, mais surtout cylindro-coniques, ornés de quelques raies rougeâtres, dessinant de grands losanges. Ces vases sont aux trois quarts remplis d'une terre végétale, ayant certainement été mouillée fortement avant son introduction, et peut-être mêlée à des substances alimentaires déposées comme offrandes. Cependant, l'examen microscopique et l'examen chimique, faits avec le plus grand soin, n'ont rien fait découvrir à ce point de vue.

A Rôda, localité située sur les confins du désert, à une demi-journée de baudet de Karnak, se trouve une de ces nécropoles préhistoriques encore inexplorée par les archéologues et non dévastée par les marchands d'antiquités. Les tombes, très nombreuses, sont toutes quadrangulaires, alignées régulièrement de l'est à l'ouest, profondes de 1 mètre environ et creusées dans le vieux limon du Nil. Elles sont toutes comblées, non avec de la terre végétale, mais avec le sable et le gravier pris dans le désert voisin.

Dans une de ces tombes, fouillée par nous, et absolument semblable aux autres, nous avons trouvé, avec quelques vases

archaïques, mais sans autres ossements humains, un crâne de jeune femme, présentant avec certitude tous les caractères de la race égyptienne ancienne la plus pure. Il est très dolichocéphale, un peu asymétrique, le pariétal gauche et la partie gauche de l'occipital étant repoussés en arrière, de



telle sorte que l'axe antéro-postérieur du trou occipital ne correspond plus en ligne droite avec la suture palatine, la partie crânienne postérieure étant tout entière déjetée vers la gauche. Ce crâne appartient à une jeune femme de vingt à vingt-trois ans, les deux dents de sagesse se montrant à peine à l'ouverture alvéolaire. La boîte osseuse présente, sur toute sa superficie, une altération osseuse extrêmement remarquable, dont la nature syphilitique ne peut, je crois, laisser aucun doute. Ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte par l'examen de la photographie ci-incluse, le pariétal gauche est profondément attaqué par une ulcération serpiginieuse, irrégulièrement circonvoquée, ayant fait disparaître entièrement le feuillet externe de l'os, tandis que, dans

certains endroits, la lame interne, attaquée à son tour, a permis de véritables perforations, établissant des communications directes entre l'extérieur et la cavité crânienne.

Le pourtour de cette grande partie de substance est taillé en biseau très large, aux dépens de la table externe de l'os. Au voisinage de cette lésion très étendue, se voient cinq ou six autres points atteints d'une nécrose semblable, ayant donné lieu à des perforations complètes du diploë et de la table interne. Ailleurs, d'autres régions commencent à être atteintes par le processus pathologique, et, au début, présentent des taches irrégulières, blanchâtres, tranchant vivement sur la coloration jaunâtre du crâne, et laissant voir une substance osseuse plane encore, mais déjà plus ou moins rugueuse. Ce dépoli est dû à l'altération commençante de la table externe de l'os. Certaines de ces taches sont restées tout à fait superficielles, tandis que d'autres commencent manifestement à creuser la surface de l'os. Le pariétal droit est moins profondément attaqué que le gauche ; cependant, il est déjà couvert de taches dépolies, dont quelques-unes, déjà ulcérautes, ont pénétré dans l'intérieur du diploë comme l'aurait fait une vrille, en trouant la table externe.

L'occipital présente le même travail pathologique, surtout dans sa partie supérieure. L'os est souvent attaqué profondément, mais il n'est pas encore perforé. Le frontal porte au côté gauche des érosions multiples dont une seule traverse la table externe. L'arcade sourcilière droite commence à être attaquée, ainsi que la bosse frontale ; sur l'apophyse mastoïde droite se trouve déjà une petite tache blanche dépolie en arrière. Sur la suture occipito-pariétale gauche, se trouvait un petit os wormien qui s'est perdu pendant le transport. Tous les os de la base du crâne sont intacts, les dents sont saines et ne présentent point les lésions spéciales qu'on a constatées quelquefois chez les syphilitiques par hérédité. Le maxillaire inférieur manque et, malheureusement, dans le sable de la fosse, nous n'avons pu retrouver aucun

des os longs qui auraient été si intéressants à examiner au point de vue de l'infection syphilitique.

La syphilis, croyons-nous, est ici seule en cause, et, cependant, il manque un des caractères les plus importants que l'on peut presque toujours rencontrer sur les lésions osseuses de cette nature, ce sont les exostoses circonvoisines, les digues, en quelque sorte, formées par du tissu osseux compact, évidemment disposées par la nature afin d'empêcher ou du moins de retarder l'envahissement des tissus par les spirochètes ou les toxines. Malgré l'absence de ce caractère, les lésions sont si semblables; quant à la forme, à ce que l'on peut constater dans certains cas de syphilis invétérée, que nous ne pouvons nous empêcher de croire que c'est à cette infection spécifique que nous avons affaire sur ce crâne de Rôda. Les exostoses n'ont probablement pas eu le temps de se produire chez cette jeune femme, qui a dû mourir rapidement.

Il est donc très intéressant de retrouver en Egypte des traces de syphilis préhistorique, comme on en a constaté la présence dans la station de Solutré, sur un squelette de femme, actuellement au Muséum de Lyon, et jadis examiné avec beaucoup de soins par Broca, Virchow, Parrot et Rollet, qui ont été unanimes à conclure que les altérations que présentent les tibias de ce squelette sont certainement de nature syphilitique.

A cette époque archaïque, la plupart des morts de la contrée devaient être couchés soit sur des branches d'arbres entassés les unes sur les autres, exposés à l'air, aux oiseaux de proie, ou bien peut-être étaient-ils placés dans des tombes provisoires ou abandonnés sur le sol de leur hutte jusqu'à ce que les chairs fussent tombées en putréfaction. Alors seulement, les os étaient recueillis en plus ou moins grand nombre pour être semés sur le sol de la tombe définitive, avec un mobilier funéraire déterminé.

Par exception, et deux fois seulement, nous avons trouvé à Rôda des corps non désossés, mais simplement desséchés,

entourés de linges grossièrement tissés ou de peaux de gazelle cousues les unes aux autres, et de nattes très fines tissées en joncs. Un troisième squelette, qui ne montrait plus aucune chair desséchée, a été trouvé dans la grande jarre faite à la main. Sur aucun de ces squelettes ou de ces crânes, nous n'avons constaté des traces de bitume. Les substances conservatrices nous ont paru être tout simplement de nature résineuse. Nous n'avons jamais rencontré, comme le D^r Fouquet l'a constaté pour des crânes d'autres régions; de la résine pure ou du bitume à l'intérieur de la cavité crânienne, ce qui prouve qu'à cette époque reculée, le bitume n'était absolument pas employé à Rôda. Dans la cavité crânienne de l'homme desséché, nous avons trouvé de gros morceaux de la substance cérébrale, dont les circonvolutions étaient nettement visibles. Ce fait avait déjà été constaté par notre ami le D^r Fouquet et par M. Elliot Smith, professeur à l'École de médecine du Caire. Il est bien certain que l'usage du bitume, dans la pratique de la conservation des corps, ne date que d'une époque bien plus rapprochée de nous. Mais si le bitume n'était point en usage, nous pouvons affirmer qu'on devait déjà tremper les linges, les vêtements, ainsi que les peaux de gazelle, dans du natron résineux, substance qui teint ces objets en noir plus ou moins foncé et qui leur donne une odeur caractéristique.

L'examen attentif des crânes trouvés par nous à Rôda, ainsi que ceux d'anciens Coptes ramassés dans le vieux cimetière d'Assouan, nous permet de tirer quelques conclusions intéressantes, surtout si on compare ces restes à ceux trouvés dans d'autres stations préhistoriques par M. de Morgan, et aussi aux crânes des momies thébaines que possède le Muséum de Lyon.

Au premier coup d'œil, et sans tenir compte des mensurations on peut affirmer que les crânes de Rôda sont de dimensions très voisines de ceux trouvés à Négada; à Kawamil et étudiés par le D^r Fouquet. Les crânes des anciens Coptes du cimetière d'Assouan sont notablement plus doli-

chocéphales que les crânes de la période thébaine. Par contre, les mêmes crânes de Rôda et d'Assouan ont une hauteur basilo-bregmatique bien plus forte, comparativement au diamètre transverse maximum, que les crânes égyptiens de la période thébaine. A un faible diamètre transverse correspond le plus souvent une grande hauteur basilo-bregmatique, et inversement. Ces variations, dans un sens ou dans l'autre, amènent toujours un système de compensations.

En résumé, dans les séries des crânes égyptiens que nous avons pu étudier au Muséum de Lyon, ainsi que dans celui du Caire, les crânes larges, et ce sont ceux des Thébains de différentes localités, et certainement aussi de différentes époques, sont plats ou platycéphales ; les crânes étroits, qui sont ceux de Rôda et du cimetière d'Assouan, sont le plus fréquemment étroits, hauts ou hypsicéphales, avec un sommet en forme de double toit incliné tendant à une légère scaphocéphalie.

L'âge probable des crânes récoltés par nous dans le vieux cimetière d'Assouan doit être ramené au XII^e ou au XIII^e siècle. Les formes, les caractères que nous ont donnés cette série malheureusement encore trop petite, mais étant d'origine absolument certaine, sont des plus intéressants, puisque ces crânes ressemblent beaucoup à ceux appelés préhistoriques, provenant des nécropoles archaïques de Rôda et de Khozam, dont les Musées de Lyon et du Caire possèdent de nombreux exemplaires. Ces anciens Coptes d'Assouan ont donc de grands rapports de race avec leurs ancêtres préhistoriques, créateurs des nécropoles de Rôda et de Khozam.

Ils ne paraissent pas avoir été influencés notablement par les races nubiennes et négroïdes des régions du Sud. Ils semblent avoir été encore moins mêlés aux races du Nord qui, à certaines époques, ont pu remonter le Nil avec les armées conquérantes.

Par contre, ces races du Nord ont peut-être donné naissance, dans cette même région, au type thébain, si bien

caractérisé, et qu'on retrouve très souvent chez les momies à bitume des nécropoles de cette grande cité.

On peut donc conclure de ces faits qu'à une époque très éloignée, mais indéterminable jusqu'à aujourd'hui, une ancienne race habitait les bords du Nil, dans ces parages de la Haute Egypte, à Kawamil, Guebel Silsiléh, Khozam, Rôda et aussi dans beaucoup d'autres localités où j'ai constaté la présence de tombes préhistoriques ; de ces peuplades, probablement autochtones, les plus anciennes connues jusqu'à ce jour, sont descendus les Coptes de la Haute Egypte, car, d'après tout ce qu'il nous a été possible de constater, les Coptes habitant la région d'Assouan et de Luxor ressemblent encore d'une façon frappante, par l'ossature de leur crâne, aux squelettes découverts par nous dans les tombes de Rôda. Cela tendrait encore à prouver ceci que, les anciens Egyptiens, qui, du reste, ne présentent nullement les caractères propres aux Asiatiques, ne sont point venus d'Asie, mais qu'ils forment bien une race primordiale autochtone née en Afrique, avec des caractères africains manifestes : prognathisme plus ou moins prononcé, dolichocéphalie bien marquée, tendance à la scaphocéphalie, et, enfin, chez le vivant, grosses lèvres retournées, nez court fréquemment épaté.

On est aussi en droit de se demander quel peut bien être l'âge de ces vieilles nécropoles de Gébélein, Khozam et Rôda, et s'il est permis, comme l'a fait le premier M. de Morgan, avec sa perspicacité bien connue, de leur donner le nom de *nécropoles préhistoriques*. Nous répondrons de suite par l'affirmative. Pour nous, elles sont absolument préhistoriques, puisqu'aucun monument historique, pouvant les dater, n'y a jamais été rencontré. Par conséquent, aussi bien que les stations d'Europe, notoirement préhistoriques, elles ont le droit de porter ce titre, qui les différencie nettement de celles ayant appartenu à d'autres époques. Seulement, la difficulté n'est que repoussée, si l'on veut serrer de plus près la question qui nous préoccupe, car il est bien évident qu'il ne nous

est pas possible, dans l'état actuel de nos connaissances, de dire si la nécropole de Rôda, par exemple, est plus ou moins ancienne que telle ou telle station préhistorique d'Europe.

Tout ce qu'il nous est permis d'affirmer aujourd'hui, c'est que les nécropoles que nous venons d'explorer ne sont datées par aucun monument, aucune inscription faisant partie de l'histoire égyptienne, et que, par conséquent, elles ont le droit de porter le nom de préhistoriques, comme celles qui se trouvent dans les mêmes conditions en Europe. On a voulu les rattacher à la IV^e dynastie. Il n'y a aucune raison qui puisse justifier cette affirmation basée sur les fouilles faites à Négada, qui ont mis à jour des quantités de pièces de différentes époques, la même nécropole ayant dû servir pendant un grand nombre de siècles à une multitude de couches humaines se succédant les unes aux autres.

Le mode de sépulture dans des tombes secondaires, le dessèchement et non l'embaumement au bitume des cadavres, la position toujours couchée sur le côté gauche, les jambes repliées, les vêtements mortuaires en peaux de gazelle, tout cela prouve avec évidence que nous avons affaire ici à une race humaine très ancienne, la plus ancienne connue jusqu'à présent, séjournant dans le pays bien antérieurement à celle qui a élevé les admirables édifices de la haute vallée égyptienne. Cela ne veut pas dire que, dans certains cas, on n'ait point trouvé des pièces pouvant induire en erreur un observateur peu exercé. Il a dû forcément y avoir, dans ces nécropoles archaïques, des tombes relativement bien plus récentes les unes que les autres ; il est tout à fait impossible que les choses se passent autrement, car on ne peut raisonnablement admettre que tous les occupants des nombreuses tombes de Khozam et de Rôda soient morts la même année pour occuper leurs demeure funéraires. Mais ces quelques exceptions que je signale ici et qui, probablement, sont peu nombreuses, n'infirmant point la règle qui est basée sur un si grand nombre d'observations et sur des fouilles opérées avec suite sur plusieurs centaines de tombes.

Les tombes de Khozam et de Rôda sont toutes des tombes secondaires, le corps du mort ayant été livré à la décomposition ailleurs. Si cette coutume n'avait pas été très ancienne et si on en avait conservé la souvenance au temps d'Hérodote, cet historien si exact à raconter ce qu'il entendait dire, et qui paraît avoir séjourné longtemps à Thèbes, très près de ces nécropoles archaïques, eût certainement fait mention de cette singulière coutume, lui qui a décrit avec tant de détails la même opération exécutée par les embaumeurs, ainsi que le manuel opératoire employé à cette époque pour préparer les morts, convenablement momifiés, à entrer dans les différentes nécropoles thébaines.

Le D^r Fouquet a constaté, dans les tombes de Négadah, la présence de masses de bitume ou de résine, destinées à préserver de la putréfaction la cavité crânienne. Ces substances n'ont pu être placées dans cette cavité que par le canal nasal plus ou moins fracturé, soit par le trou occipital après décapitation. Ces substances bitumineuses ou résineuses ne se rencontrent jamais dans les crânes de Rodâ. Les têtes des squelettes m'ont toujours paru être séparées naturellement de la colonne vertébrale, nous n'avons pas découvert des traces de sections, soit sur condyles de l'occipital, soit sur l'atlas ou l'axis.

M. Widmann avait déjà signalé qu'à Négadah « le défunt, immédiatement après sa mort, était enterré dans sa maison ou tout auprès, c'est-à-dire dans les terrains cultivés. Le corps une fois décomposé, on aurait retiré les ossements pour les nettoyer, les transporter à la nécropole et les déposer dans la tombe définitive ». D'après mes observations, à Khozam et à Rôda, il n'y a pas eu de décapitation, pas de dépècement du cadavre, pas même de grattage des os, encore moins d'anthropophagie; comme cela a été dit, mais tout simplement cueillette des ossements plus ou moins complets, lorsque le cadavre était décomposé.

Peut-être le corps, comme nous l'avons déjà dit, était-il placé sur un bûcher funéraire non allumé, exposé à l'air;

aux oiseaux de proie, aux animaux carnassiers, ou bien enseveli provisoirement dans son champ ou dans un trou creusé dans le sol de sa hutte. Cette hypothèse est encore corroborée par le fait que nous avons déjà signalé plus haut : la présence constante de vases cylindriques remplis volontairement d'une terre provenant d'un champ cultivé, et non avec du sable, qui servait toujours à combler la tombe définitive. D'après l'examen attentif, il résulte que cette terre a été versée dans ces vases à l'état demi-liquide, ou du moins fortement humectée. A la base de ce culot de terre, remplissant presque entièrement le vase, on constate la présence de certains ruissellements vermiculaires qui indiquent une pareille consistance au moment du remplissage. D'après le professeur Schweinfurth, cette terre provient du terrain nilotique, sablonneux, tel qu'on le trouve au moment de l'étiage, et sur lequel les indigènes sèment actuellement des melons et des concombres. Cette terre renfermée dans les vases ne montre aucun débris végétal, tels que des fragments de paille ou des glumes de graminées qui se conservent presque indéfiniment. Il n'y a non plus aucune trace de matière animale, les analyses chimiques faites par M. Hugouneq, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, le prouvent avec évidence. La terre de ces vases n'a donc pas été mêlée aux reliefs d'un repas funéraire, et ces récipients ne sont point, comme nous l'avions pensé d'abord, les ancêtres des canopes, renfermant des fragments des organes thoraciques ou abdominaux des morts.

Comment donc expliquer le rôle symbolique rempli par la terre arable, pure, contenue dans les vases cylindriques ? Ici, nous en sommes évidemment réduits aux hypothèses. Nous pensons, avec M. le professeur Schweinfurth, que cette terre arable représente la propriété rurale du défunt, dont il fallait conserver une parcelle rappelant encore le champ qu'il devait cultiver dans la vie future. Peut-être aussi cette terre devait-elle figurer dans l'autre vie le sol que le défunt avait foulé dans sa cabane. Quelle que soit l'explication que

l'on puisse en donner, la présence de cette terre dans les vases cylindriques est extrêmement intéressante et, d'après M. Schweinfurth, elle serait peut-être l'analogue de ces champs d'orge minuscules semés sur des nattes et ayant poussé de plusieurs centimètres, dans certaines tombes royales de Thèbes, et rappelant probablement le symbole de l'immortalité et de la résurrection. Peut-être la terre de nos vases est-elle destinée à faire naître des idées analogues par rapport à la force génératrice innée de la terre.

Il reste encore un point intéressant à élucider, d'après les données qui nous sont fournies par l'examen comparé des crânes des anciens Coptes et ceux de la nécropole archaïque de Rôda. Que peut-on dire aujourd'hui de cette race préhistorique ? Quelle est-elle ? Et quelles sont les affinités qui peuvent la réunir aux races actuellement vivantes dans les régions voisines ?

Pour nous, les crânes de Rôda et de Khozam, ressemblant si fort à ceux du cimetière copte d'Assouan, sont bien ceux de l'antique et vraie race égyptienne, peuplant la Haute Egypte depuis l'antiquité la plus lointaine et restée presque pure jusqu'à nos jours. Si cette ancienne race est si différente de celle dont on trouve les restes dans les nécropoles thébaines, c'est que ces dernières ont reçu surtout les momies des habitants de cette grande ville, très peuplée, où, depuis une époque reculée, arrivaient en grand nombre les habitants de la Basse-Egypte, ainsi qu'une foule d'artisans et de commerçants étrangers : Phéniciens, Syriens, Assyriens, Perses, Grecs, Romains, Bédouins, Bicharis, etc., y séjournant plus ou moins longtemps ou s'y fixant pour toujours. Tous ont dû laisser des traces profondes de leur passage, malgré l'assimilation que la race égyptienne pure semble avoir opérée très rapidement sur l'élément hétérogène avec lequel elle se trouve en contact. C'est donc cette *trituration* de races, ayant duré plusieurs milliers d'années, qui a différencié si fortement les crânes des momies que fournissent actuellement aux savants

les différentes nécropoles de Thèbes. Nous connaissons aussi fort peu, justement à cause d'un mélange pareil, les caractères ethniques des habitants de la Basse-Egypte, bien plus mêlés encore depuis tant de siècles.

Pendant longtemps, nous avons pensé qu'il était possible d'admettre une influence des populations berbères sur celle de la vallée du Nil. Mais, à présent, nous avons rejeté cette supposition, qui nous paraît être contraire à la réalité des faits. D'abord, elle ne serait pas en harmonie avec la loi générale qui montre que la plupart des peuples ont toujours émigré de l'Est à l'Ouest. C'est certainement une des raisons, étayée par plusieurs considérations d'ordre botanique, qui fait que notre excellent et savant ami, le professeur Schweinfurth, comme aussi M. de Morgan, font arriver les Egyptiens anciens des régions asiatiques, à travers la mer Rouge. Il nous semble pourtant que c'est là encore une simple théorie basée sur les traditions hébraïques, et qui, aujourd'hui, ne saurait être prouvée, car personne, que je sache, n'a constaté les liens anthropologiques qui pourraient unir la race égyptienne aux populations de la Mésopotamie ou de l'Arabie. La présence du figuier sycomore, arbre natif des Indes, ou de l'orge et du blé, venant des plaines du Tabor ou de la vallée du Jourdain, n'est pas chose suffisante pour faire croire à l'émigration des Egyptiens depuis les Indes jusqu'aux bords du Nil, car le superbe figuier sycomore, ainsi que les graminées nutritives ont bien pu être apportés par d'autres moyens que par l'exode de toute une race.

Il n'est pas plus rationnel d'admettre l'arrivée des populations du Niger, par le Sud-Ouest, à travers les affreux déserts du Tibesti, du Kordofan et autres, semés de quelques rares oasis, par lesquels peuvent seuls passer les plus endurcis des voyageurs modernes. Les populations berbères, pas plus que celles de la vallée du Niger, ne ressemblent aux hommes de Khozam ou de Rôda, et les langues dont ils se servent, ce qui a bien une certaine importance, ne ressemblent en rien à celle employée par la vieille race égyptienne.

D'après Diodore, les Lybiens et les Ethiopiens ont pu jouer un grand rôle dans la formation du peuple égyptien. Les races de la grande boucle du Nil, appelée presqu'île de Meroë, étaient bien plus rapprochées de l'Égypte que les Négroïdes, vivant bien plus au Sud. Mais, à cet égard, on ne peut rien affirmer de certain, car cette partie de la Nubie, qui renferme encore tant de monuments étranges et non encore étudiés sérieusement, n'a jamais été explorée au point de vue anthropologique. Actuellement, pensons-nous, toute étude sur ce sujet est presque impossible, la presqu'île de Meroë a été si souvent ravagée par des soldatesques effrénées que les populations autochtones pourraient bien être entièrement détruites, ou le peu qu'il en reste entièrement dénaturé par les flots envahisseurs venus du Sud ou du Nord.

Il est évident que, dans une vallée aussi étroite que celle du Nil, peuplée d'un nombre très restreint d'habitants, l'influence du sang venu du dehors a dû être considérable, plus peut-être que partout ailleurs. Jadis, au moment de sa plus grande prospérité, il y avait, au dire des historiens, 7 millions d'habitants. A l'époque de Jules César, lorsqu'écrivait Diodore, ce nombre était descendu à 3 millions et, en 1860, la population atteignait à peine 2 millions. Dans des conditions pareilles, on comprend l'effet du métissage incessant qui se produisait partout, soit à la suite de nombreuses armées envahissantes, soit par l'introduction répétée de femmes circassiennes ou de négresses amenées chaque année en troupeaux considérables. Les Grecs surtout, bien avant l'arrivée d'Alexandre, ont certainement joué le plus grand rôle dans une invasion pacifique qui se continue sans arrêt depuis une époque très reculée. Actuellement, la même activité coloniale se poursuit avec une intensité tous les jours croissante, et partout, jusque dans les régions tropicales de l'Afrique, à Khartoum et ailleurs, les Grecs se répandent de plus en plus comme colons de premier ordre. Dans les villages les plus éloignés, il y a toujours un *barkal*, c'est-à-dire

un épicier, de nationalité grecque, prêt à vendre les denrées européennes et à exporter les produits de l'Afrique.

Dans la Basse-Egypte, nous ne pouvons actuellement rien savoir de précis sur les nécropoles archaïques des anciens habitants du pays, ni sur les caractères de leur crâne. Toutes les traces en sont cachées profondément, enfouies à une grande profondeur, peut-être à 20 ou 30 mètres, sous les dépôts que le Nil répand depuis des milliers d'années sur les plaines du Delta. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à examiner l'emplacement de Memphis, à peu près disparu sous des masses énormes de limon, ou bien l'obélisque d'Héliopolis, dont la base repose dans un trou de plusieurs mètres de profondeur. En Basse-Egypte, où l'inondation se fait sentir partout et longtemps avec une intensité extrême, tout a été enseveli sous les couches de vase et, malheureusement aussi, tous les ossements des animaux et des hommes sont détruits par l'humidité, ainsi que nous avons pu le constater pendant les dernières fouilles exécutées à Héliopolis.

La population copte d'Assouan paraît avoir conservé jusqu'à nos jours des caractères bien distinctifs, parce que, plus que toute autre, surtout par des motifs religieux, elle a été mise à l'abri des mélanges sans cesse renouvelés, dans le grand *emporium* que devait être la ville de Thèbes, où venaient se fixer quantité d'industriels de tous pays, tisseurs et embaumeurs, sans compter les voyageurs venant des régions les plus éloignées du monde antique, attirés par les splendeurs des temples et des cérémonies religieuses.

Mais les habitants de Rôda, pas plus que ceux qui ont peuplé le cimetière copte d'Assouan, n'ont subi pareille influence, car Syène était une ville frontière, un poste stratégique qui ne retenait que fort peu les étrangers. Les habitants de cette petite bourgade ne semblent pas avoir subi une imprégnation sérieuse de la part de la race nubienne qui, du reste, n'a joué qu'un très petit rôle dans l'antiquité, car, anciennement comme aujourd'hui, la Nubie était réduite à une petite bande cultivable sur les deux rives du Nil cou-

lant au milieu des déserts. Cette contrée n'a jamais pu nourrir une population importante.

Comme conclusion, nous croyons donc, jusqu'à plus ample informé, qu'on peut dire que les populations qui vécutent dans la région de Gébélein, Khozam, Rôda et bien plus au nord sur les rives du Nil, de même que les Coptes anciens du pays de Syène, représentent le type égyptien le plus pur des époques préhistoriques et historiques, tel qu'il était avant l'invasion d'une multitude mélangée de races différentes, remontant le Nil depuis la Basse-Egypte, entraînées vers ces régions du soleil par les armes, le commerce et la religion.

DISCUSSION

M. Chantre. — Je persiste à soutenir que la nécropole de Rôda ne remonte pas au-dessus de la IV^e dynastie. En 1899, la nécropole de Khozan m'a fourni plus de 200 crânes et j'en ai trouvé notamment de semblables à celui-ci. J'ai comparé Khozan et Négadah et, de même, je montrerai bientôt que la comparaison doit s'étendre aussi à Rôda.

Je ne discute pas de la nature syphilitique des lésions du crâne présenté, je ne m'occupe que de la question d'ancienneté de cette pièce.

M. Lesbre. — Des lésions syphilitiques peuvent-elles s'observer si nombreuses et si profondes avec une dentition aussi bien conservée ?

M. Lacassagne. — Les altérations des dents se trouvent dans la syphilis héréditaire, constituant en particulier ce que l'on appelle les dents d'Hutchinson. Si une personne de l'âge de la femme à laquelle ce crâne a appartenu prend la syphilis, elle peut très bien ne pas perdre sa dentition ; ce que l'on observe parfois sous le nom de gingivite expulsive est dû au traitement mercuriel.

Ce crâne a été présenté à de nombreuses autorités scientifiques ; les opinions ont été un peu divergentes : pour

M. Poncet, ces lésions seraient de nature tuberculeuse ; pour d'autres, ce serait de la lèpre. Mais, à l'Académie de médecine, MM. Fournier, Bouchard et beaucoup d'autres ont nettement affirmé la syphilis.

Ce n'est d'ailleurs pas le premier cas où le diagnostic rétrospectif de vérole est fait sur des ossements, et de Virchow, Broca et J. Rollet ont été d'accord pour reconnaître cette affection sur les os de la femme de Solutré. A propos de cette discussion, je rappelle un fait que j'ai déjà cité, d'un turco que j'ai examiné à Constantine et qui s'était fait volontairement des blessures au crâne en se frappant avec une pierre ; mais, ici, un semblable diagnostic n'a même pas à être posé, et je ne rappelle ce fait que comme curiosité.

Pour ce qui concerne l'ancienneté de ce crâne, M. Lortet indique des caractères très curieux qu'il a relevés sur des momies dont il a fait une abondante cueillette à Roda. C'est ainsi qu'elles présentaient une attitude fléchie rappelant les momies péruviennes. La position couchée sur le dos que l'on donne aux cadavres est assez récente et, pendant fort longtemps on les plaçait accroupis, position qui n'a pas été spéciale à l'Égypte, mais que l'on a retrouvée aussi au Pérou et dans plusieurs autres stations.

Enfin, M. Lortet a observé une série de caractères qui lui permettent de fixer, croit-il, l'âge de la nécropole de Roda, que M. Chantre n'a pas visitée.

M. Chantre. — Je me propose de revenir bientôt d'une façon plus précise sur la question. Mais, à propos du fait rapporté par M. Lacassagne de ce turco de Constantine, je rappelle qu'il existe encore des trépaneurs et Manouvrier a publié récemment un article à ce sujet. Dernièrement, j'ai examiné, dans les prisons de Tunisie, plusieurs individus portant des traces de trépanations semblables.

La discussion est close et la séance est levée à 6 h. 1/2.

L'un des Secrétaires des séances,

A. LACASSAGNE,